

BCEF Entreprise la hausse des effectifs réclamée par la CFDT devient une réalité



Pour BCEF Entreprise, 2022 est une belle année commerciale, portée par une progression des commissions et un impact favorable des TCI sur la rémunération des dépôts.

La direction de BCEF Entreprise ambitionne de « *Creuser l'écart avec nos concurrents, en réalisant avec nos clients une croissance plus exigeante, profitable, durable et en synergie avec le Groupe* » avec l'appui d'un maillage commercial stable en 2023, des effectifs en hausse, et une accélération sur la finance durable (postes de banquiers dédiés à l'accompagnement d'entreprises dans leur décarbonisation)

La direction félicite les collaborateurs du PNACC et MAEL pour leur implication et professionnalisme.

NOUVEAU

Création d'un poste de banquier sénior CAE Enjeu 3

- **Pour mieux accompagner les clients et prospects à opportunités** par l'accroissement de l'expertise des Chargés d'Affaires en appuyant sur le positionnement de banquier sénior et son niveau renforcé de compétences (Académie Haut de Bilan, Cash Academy,...)
- **Pour renforcer le Coverage** sur une sélection de « clients à opportunité ».
- **Pour développer la performance** sur les thématiques à valeur ajoutée (acteurs du digital, pure player, finance durable et PME-ETI en forte croissance)

QUAND ET COMMENT

- Variable de référence à **8000 euros**
- Montée en charge progressive dès début 2023
- Effectif cible déployé : de 20 à 30 Chargés d'affaires
- 30-40 clients par fonds de commerce

BCEF Consulting missionnée dans le réseau d'agences pour traiter les irritants du quotidien

BCEF consulting a reconnu un bon nombre d'irritants mais certains ne sont pas réellement remis en cause comme pour l'actualisation des compteurs MOTIV fonctionnant de manière aléatoire. La direction confirme que l'actualisation est bien faite le MARDI et sur toute les rubriques ! Quid donc des dysfonctionnements !??

MOTIV : La direction est toujours loin de la réalité du terrain ! Vos élus Cfdt ont une nouvelle fois exprimé le fait que MOTIV était DEMOTIVANT et PENALISANT !

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

C'EST BIEN DE FAIRE UN PEU DE YOGA SUR LA PAUSE DU MIDI
C'EST PAS DU YOGA...
J'AI LE DOS COINCÉ À CAUSE DE TOUT CE BOULOT À ABATTRE !



La preuve en est avec la rubrique « je préserve mon parc ». Une rubrique illisible que personne ne peut expliquer! Nous avons demandé que celle-ci soit neutralisée sans pénaliser les agences ayant surperformé !



Le traitement d'irritants est un premier pas.... mais pour vos élus Cfdt, il ne règle pas les problématiques de la charge réelle de travail, du manque d'effectif et de la difficulté au quotidien d'exercer son métier sereinement !



Marie-Hélène
CHEVALLIER
06 68 75 89 97



Samira
MOANDA
06 65 88 66 02



Alexandre
BERTHELOT
06 98 37 54 31



Valérie
GUEVEL-POUPARD
07 60 47 28 80



Isabelle
VOLMERINGER
06 99 26 44 84



Chantal
MARCHAND
06 99 33 92 51



Alexandre
BOUAT
06 98 54 83 53



Patricia
SUPARAMY
06 65 88 39 95

Représentant Syndical National



Pierre RIVIÈRE
06 65 64 56 98

Représentant Syndical National Adjoint



Laurent COURRIER
06 68 05 69 06

FORMATION

RENFORCEMENT DE LA SECURITE DU CPF

Face à la multiplication des escroqueries autour du Compte Personnel de Formation (CPF), de nouvelles modalités d'achat des formations sont mises en place. Ainsi, depuis le 25 octobre 2022, l'acquisition d'une formation avec son CPF sur la plateforme « Mon compte formation » n'est possible qu'en s'identifiant via FranceConnect+, qui passe par l'identité numérique de La Poste.

La CFDT déplore cependant le projet visant qu'au moins 10% du prix des formations reste à la charge du titulaire du CPF !

La création préalable d'un compte sur France-Connect+ est nécessaire.

www.moncompteformation.gouv.fr

Crédit immobiliers : Fin des courtiers chez BNP Paribas ?

BNP Paribas arrête de travailler avec les courtiers pour le moment car l'activité est non rentable. Les CPI (Chargé Prescription Immobilière) vont être approchés individuellement afin de revoir leur mission. Elle pourrait s'orienter vers un rôle d'appui aux conseillers Affinités ... à suivre..

Ne restez pas seul ! Nous sommes là pour vous accompagner !

Budget CSEC

La direction a pris les mesures suivantes pour 2023. L'organisation syndicale majoritaire a validé ces mesures.



- En 2023, Les frais de garde seront en hausse de 3.5%
- Pas d'augmentation de la valeur faciale des tickets restaurant !
- La part agent globale augmente de seulement 12 euros !

Pour les élus CFDT le compte n'y est pas. Nous demandons à la direction de revoir ces budgets afin qu'il soit à minima à hauteur de l'inflation.

FRAIS DE GARDE

IMPORTANT

Le projet de loi de finances pour 2023 prévoit de majorer le plafond de dépenses ouvrant droit à cet avantage de 50 %. Les frais de garde de vos enfants âgés de moins de 6 ans au 1^{er} janvier ouvrent droit à un crédit d'impôt de 50 %, imputable sur votre impôt sur le revenu et remboursable pour l'excédent, lorsque vous les faites garder à l'extérieur de votre domicile. Actuellement, les dépenses prises en compte dans le calcul de cet avantage sont plafonnées à 2 300 € par enfant et par an. Soit un crédit d'impôt maximal de 1 150 € par enfant.

Le projet de loi de finances actuellement en discussion prévoit de majorer ce plafond de 50 % pour le porter à 3 500 €. Soit un crédit d'impôt maximal de 1 750 € par enfant.

À suivre.....

MAJORATION APPLICABLE DÈS 2022

Autrement dit, les frais de garde de vos jeunes enfants payés en 2022 vous ouvriront droit à un crédit d'impôt supplémentaire pouvant grimper jusqu'à 600 € par enfant en 2023 (1 750 € - 1 150 €).

Vos élus Csec Cfdt vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année !



Cfdt:

BANQUES
ET ASSURANCES
SYNDICAT POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS